

Lettre des salarié·es du Channel

pour la poursuite du projet artistique de la scène nationale

Calais, le 27 mars 2023

Cette lettre des salarié·es du Channel a été rédigée il y a plusieurs semaines, mais sa finalisation et sa diffusion ont été retardées car nous avons été accaparé·es par une autre urgence : celle de la contestation contre la réforme des retraites.

Pour éviter toute confusion, précisons que le contenu de cette lettre est totalement indépendant de la lutte contre la réforme des retraites et concerne une autre situation, l'avenir du Channel, qui requiert, lui aussi, toute notre attention.

Nous les **54**,

Personnel salarié et intermittent du Channel, collaborateurs et collaboratrices de la scène nationale, résidant à Calais, dans le Calaisis, et tout autour.

Par cette lettre nous souhaitons :

- exprimer nos inquiétudes quant à l'avenir du Channel, nos conditions de travail et la préservation de nos emplois
- redonner forme à la réalité déformée par la majorité municipale et exprimer notre inquiétude vis-à-vis de sa stratégie de désinformation et de dévalorisation de notre travail
- manifester notre attachement à un projet culturel et artistique ainsi qu'aux conditions dans lesquelles il est mis en œuvre

Le Channel c'est qui ?

Le Channel est un organisme vivant incarné par une équipe mixte, dans un lieu qui se pense et se réfléchit avec les apports de tou-t-es les salarié-es, mais aussi grâce à un vaste réseau de personnes, que chacun-e de nous contribue à tisser et nourrir.

Le Channel c'est vous aussi

Spectatrices, spectateurs, travailleuses et travailleurs sociaux, enseignantes et enseignants, élèves des écoles, des collèges et des lycées, étudiantes et étudiants des universités, artistes d'ici et d'ailleurs, familles calaisiennes et habitant-es de la Côte d'Opale, stagiaires qui intègrent momentanément les locaux, enfants et adultes qui pratiquent les activités artistiques, personnes qui fréquentent le restaurant et la librairie, touristes d'un jour... Toutes vos présences nous aident à orienter notre travail et à considérer ce à quoi nous devons être attentif-ves. Vous influencez nos choix, donnez de l'élan aux actes que nous posons. Ce qui donne également corps au projet du Channel, c'est notre attachement à cette ville et ses habitant-es, ainsi qu'au territoire plus large de la Côte d'Opale, magnifique et inspirant. Tout cela imprègne l'écriture même du projet culturel.

Le Channel est inédit

Inédit parce que ce n'est pas simplement un théâtre qui s'est implanté dans les anciens abattoirs. Ni même des abattoirs devenus « lieu culturel ». C'est la transformation d'un site entier en un lieu de vie artistique, un lieu de tous les possibles. Il y a une grande force dans cette idée que le directeur du Channel a fait naître à l'aube des années 2000. Cette force donne à la vie du Channel des configurations passionnantes. Elle offre des contextes d'accueil insolites. Elle s'inscrit jusque dans l'architecture des lieux et leur aménagement, elle irrigue tout notre travail et déplace des pratiques professionnelles, autant qu'elle a suscité des vocations pour nombre d'entre nous et permis de stabiliser localement de nouveaux savoir-faire liés à la mise en œuvre de spectacles. La force du Channel réside dans l'intelligence du lieu. Le lieu, c'est le projet qui l'a fait naître¹.

¹ voir le texte intitulé *Les abattoirs...*, édité en 2001, rédigé par F. Peduzzi, <https://lechannel.fr/fr/projet/>

Travailler en équipe, c'est le projet

Nous pouvons saluer le directeur du Channel, pour la confiance et la liberté qu'il a instituées dans le fonctionnement interne de la structure, autant que pour sa transparence dans la gestion du lieu.

Notre manière de faire exister le projet culturel est le fruit d'un travail basé sur la délibération collective, où les questions essentielles sont sur la table des réunions d'équipe avec l'ensemble du personnel, où des responsabilités sont partagées.

Autant de notions dont nous prenons soin, qui sont précieuses, et vis-à-vis desquelles nous nous portons garant·es. Un tel fonctionnement est suffisamment rare pour être remarquable.

Nos inquiétudes

Pour la première fois depuis que nous travaillons au Channel, nous nous sentons fortement diminué·es dans nos possibilités de déployer le projet culturel sur le territoire et d'exercer les missions de service public qui nous incombent.

➤ Les baisses de subventions de la Ville

Depuis trois ans, nous subissons des baisses de subventions significatives. L'amplitude des saisons 2022-2023 et 2023-2024 (en préparation) est rétrécie, cela fait moins de spectacles pour la population. Les grandes manifestations ne sont plus possibles non plus, et *Feux d'hiver* n'aura pas lieu en décembre 2023.

S'il y a moins d'activité artistique, il y a moins de travail et donc moins d'embauches de personnes intermittentes. À très court terme cela menace directement le statut de certain·es intermittent·es, à moyen terme c'est la teneur de l'ensemble de nos emplois et leur pérennité qui se trouvent remises en question.

S'il y a moins de budget, il n'y aura pas non plus de coproduction en 2023, les aides aux artistes sont donc suspendues pour l'instant. Ajoutons que tout notre travail d'accueil en résidence, très bénéfique aux équipes artistiques locales et régionales, s'en retrouve également touché et réduit.

Enfin, moins de budget impacte toutes les dimensions du Channel, y compris celle de l'action culturelle, malgré les sollicitations toujours plus nombreuses.

➤ L'autonomie présente et future du projet artistique du Channel

L'autonomie du projet est remise en question par la majorité municipale. Qu'il s'agisse des tarifs par exemple (jugés trop bas), ou qu'il s'agisse de choix de programmation. L'autonomie des scènes nationales permet l'existence des projets artistiques très singuliers et différents les uns des autres. Elle permet de ne pas être affecté par des logiques électoralistes ou des exigences de rentabilité. Elle permet de préserver la liberté d'expression et la libre créativité, mais aussi la cohérence d'ensemble du projet artistique.

La gestion de ces structures est confiée à des professionnel·les qualifié·es pour œuvrer en intelligence avec un territoire, à hauteur de l'histoire des politiques culturelles en France et des missions des scènes nationales².

² Le fonctionnement d'une scène nationale repose sur une autonomie essentielle donnée à la direction et à son équipe, autonomie dont chaque partenaire institutionnel doit se porter garant. Ses missions spécifiques sont rédigées dans la Charte des missions de service public du Ministère de la culture et de la communication.

➤ Nos conditions de travail

Notre inquiétude concerne aussi nos conditions de travail, c'est-à-dire, la qualité de notre fonctionnement en interne évoqué plus haut, en cas de changement de direction.

➤ Travail avec le territoire

Nous nous inquiétons également de la possibilité de travailler à l'échelle du territoire calaisien, puisque nos tentatives pour mener des actions hors les murs ne sont pas facilitées malgré la qualité jamais démentie de nos relations avec certains services de la Ville (saluons ici les équipes des services techniques).

Les mots choisis par les représentants de la Ville dans la presse locale depuis le 29 janvier dernier, illustrent une méconnaissance du fonctionnement de la scène nationale et des raisons pour lesquelles nous, salarié·es, avons choisi d'y travailler et d'y rester. Ils contiennent par ailleurs des insinuations mensongères.

Sur la question des « quartiers »

L'adjoint au Maire Pascal Pestre semble s'interroger fortement sur le travail que nous faisons dans et pour « les quartiers prioritaires ». (Nord Littoral – 4 février 2023).

Répondre en peu de lignes est impossible, tant les actions sont nombreuses :

Citons l'irruption de dix-neuf acrobates de la compagnie XY au mois de juin 2022 dans le quartier du Beau-Marais, qui ont séjourné dix jours à la rencontre des habitant·es et des structures sociales, impliquant enfants et adultes, et finissant leur séjour par deux spectacles de plein air présentés gratuitement pendant un week-end.

Citons la compagnie On Off et les chanteurs et chanteuses amateur·ices de *Graines d'SMS*, qui ont circulé à vélo dans tous les quartiers de la ville pendant plusieurs week-ends du mois de mai 2022 pour dédicacer des chansons aux habitant·es.

Citons *M. Robert*, personnage solitaire racontant des histoires qui, la saison dernière, s'est promené pendant une semaine avec une (vraie) vache, à la rencontre des habitant·es du quartier des Cailloux en particulier.

Citons la manifestation artistique *Feux d'hiver*, ce rendez-vous d'exception que nous aurions voulu perpétuer, et qui permettait d'impliquer dès en amont une population dans son entier.

Notre travail repose aussi sur la complicité établie avec plus d'une cinquantaine d'acteurs du territoire (organismes sociaux, associations, établissements scolaires et autres).

Nous aurions mille expériences à inventorier. Pour la simple et bonne raison que c'est constitutif du projet culturel du Channel. Au chapitre « que fait donc la scène nationale à l'échelle de son territoire », nous pourrions aussi évoquer le monde rural, où s'imaginent certains rendez-vous artistiques grâce à la complicité d'habitant·es, d'agriculteur·ices, de professionnel·les du patrimoine paysager et d'élue·es, qui sont heureux·ses de nous accueillir, rendant ainsi les choses faciles.

Et au Channel, en vrai, on y fait quoi ?

Le Channel est un lieu culturel de son temps. C'est-à-dire qu'il rassemble parfois des artistes, des écrivain·es et des chercheur·ses sur des sujets de société qui traversent son époque : c'est un rôle essentiel d'un lieu culturel.

Le Channel est un lieu de vie ouvert tous les jours du matin au soir, où l'idée maîtresse est l'hospitalité. Où l'on peut trouver à se réfugier au chaud, à se restaurer, à lire ; où s'exercent le libre entremêlement des arts et des expressions.

Le Channel est foisonnant d'aventures et d'ateliers en tout genre, s'adressant à tous les âges et à toutes les personnes curieuses et désireuses d'y participer.

L'envie du Channel d'investir l'espace public par les arts du spectacle est toujours vive. Cependant nous faisons à la mesure des subventions que nous recevons. Et la Ville ôte chaque année, depuis trois ans, des sommes conséquentes à la scène nationale.

Le Channel a une politique tarifaire simple et accessible à tous·tes. Le prix du billet est volontairement bas. Ce choix est né de nombreuses discussions (en équipe et en débat public), ainsi que de nos années d'expériences. Le fait d'augmenter le prix du billet n'aurait pas d'impact significatif sur la situation budgétaire actuelle, mais uniquement sur la diversité de public venant au Channel.

Rappelons qu'une scène nationale se distingue d'un équipement culturel municipal car elle perçoit de l'argent public de l'État, de la Région, du Département et de la Ville. Ce sont donc les impôts des Français·es dans leur ensemble, et non pas uniquement ceux des Calaisien·nes, qui permettent de subventionner nos structures.

Notre politique tarifaire facilite par exemple la venue de six mille six-cents enfants et adolescent·es avec leur établissement scolaire cette année ; la venue des familles, le fait d'avoir des salles combles tout au long de la saison et de rendre accessible au plus grand nombre les ateliers de pratique artistique. Au Channel, le public est varié et intergénérationnel.

L'évaluation du projet

La majorité municipale laisse penser que le Channel ne voudrait pas procéder à l'évaluation à laquelle toutes les scènes nationales de France sont désormais tenues (Nord Littoral – 17 février 2023). Le Channel a pourtant insisté sur l'importance de déclencher sans tarder le processus d'évaluation lors du dernier Conseil d'Administration.

Les partenaires publics du Channel (Ville, Département, Région, État) sont eux aussi soumis à cette procédure. De son côté, la Ville condamne le projet du Channel et sa direction sans avoir entamé sa propre évaluation et sans avoir attendu les conclusions des autres partenaires. En ce qui nous concerne, nous ne craignons pas de regarder lucidement notre travail et de le questionner, d'en débattre, d'en faire évoluer la teneur. Cette évaluation nous enthousiasme.

Vers quel nouveau projet ?

La municipalité considère qu'il faut changer de projet artistique. Pourtant elle-même s'inspire depuis plusieurs années des affinités artistiques et de la programmation du Channel pour nourrir sa propre politique culturelle (citons seulement la compagnie La Machine avec François Delarozière et la compagnie Hervé Koubi). Mais alors, au regard de tout ce qui précède, pourquoi notre projet pose problème ?

À travers cette lettre, nous espérons avoir éclairé la réalité de notre travail et du projet culturel qui le sous-tend et qui est, aujourd'hui, mis en danger. Alors même que notre plus grand plaisir est de pouvoir vous accueillir dignement, tous les jours, dans une atmosphère chaleureuse, vous permettant de profiter au maximum de tout ce que nous avons concocté pour vous.

Entrez libre !